



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

TERMES DE REFERENCE DE LA REVISION DE DEUX SEMINAIRES DU CESAG

Octobre 2023

I. Contexte et justification de la mission

Le CESAG bénéficie d'une subvention de la GIZ pour la mise en œuvre du projet de "*Mise à niveau de dispositif de capacitation durable des agents de l'Etat sénégalais pour une administration publique tournée vers l'avenir*". L'objectif général visé est d'accroître les capacités du CESAG à contribuer à la professionnalisation des agents de l'Etat sénégalais, afin qu'ils soient capables de piloter les réformes favorables à la croissance économique et à la promotion de l'emploi pour un développement durable au Sénégal. Trois (03) objectifs spécifiques sont visés par le projet, à savoir : (i) améliorer les dispositifs de l'offre de formation continue et diplômante que déploie le CESAG au bénéfice des agents de l'Etat et du public sénégalais dans son ensemble ; (ii) améliorer l'accessibilité de ces formations à cette cible ; (iii) produire et disséminer des connaissances sur les dispositifs de formation en vue de favoriser leur amélioration continue.

En janvier 2022, le CESAG ouvrait un vaste chantier de redéfinition de ses offres de formation à la lumière des besoins émergents d'un marché de l'emploi en constante mutation, et au regard des exigences de qualité des instances internationales de reconnaissance et d'accréditation. A la suite d'un diagnostic général de sa politique et de ses offres de formation, il a entamé le processus de relecture et de refonte intégrale de certains programmes pour les adapter aux meilleurs standards de qualité. Dans cette perspective la Direction de la Formation, des Innovations Pédagogiques et de la Vie Estudiantine (DFIP/VE) a inscrit, dans son plan d'activité 2023, la révision des curricula des formations diplômantes.

Le projet GIZ, qui s'inscrit dans cette même dynamique, contribue à soutenir ces efforts entrepris par le CESAG. A travers ses trois (3) composantes, le projet GIZ s'attaque ainsi, entre autres aux défis, à l'adéquation du contenu et des approches pédagogiques des formations diplômantes et continues du CESAG, aux besoins de compétences requises par les réformes en cours au sein de l'administration publique. A cet effet, le projet a inscrit dans son plan de travail, la révision de certains programmes du CESAG qui suscitent l'intérêt des agents de l'Etat, aussi bien les formations diplômantes que les séminaires de formation.

Les séminaires sur la « **Passation des marchés** » et sur le « **Suivi – évaluation des programmes de santé** » sont très prisés par les professionnels du secteur public. Cependant, ces deux (2) séminaires, dispensés chacun sur trois (03) semaines en présentiel, sont de moins en moins adaptés à leur clientèle, notamment en raison d'un contenu non actualisé par rapport à l'évolution des enjeux et des contextes dans les métiers concernés, leurs format, durée et coût. Dès lors, le CESAG à travers la Business Development Unit (BDU) a résolu de les réviser pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante.

II. Objectifs de la mission

L'objectif général visé à travers ce mandat est de renforcer et élargir la palette de formation du CESAG, afin qu'il contribue à la formation des agents de l'Etat capables de prendre des décisions éclairées, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces pour relever les défis socioéconomiques de leurs pays et stimuler la croissance économique. La révision des séminaires sur la « Passation des marchés » et sur le « Suivi – évaluation des programmes de santé » permettra par ailleurs d'adresser le défi de l'adéquation du contenu et des approches pédagogiques de ces formations du CESAG aux

besoins de compétences d'une administration publique africaine moderne et performante d'une part ; et celui de l'adaptation du format, du coût et de la durée des formations aux contraintes des agents de l'Etat d'autre part.

La révision des séminaires sur la « Passation des marchés » et sur le « Suivi – évaluation des programmes de santé » vise, entre autres, les objectifs spécifiques ci – après :

- une meilleure adéquation des séminaires aux besoins actuels et émergents de compétences de l'administration publique ;
- l'actualisation de la note conceptuelle du séminaire (impact visé sur les participants, pédagogie à déployer, structure, fonctionnement, format, contenu, durée, coût, etc.) ;
- la refonte intégrale de la valise pédagogique des séminaires
- l'intégration dans les séminaires des aspects de digitalisation et de nouvelles méthodes pédagogiques;
- la proposition de la logistique pédagogique appropriée;
- l'élaboration d'une note d'orientation pour transformer ces séminaires en certificats.

III. Livrables attendus

A l'issue de la mission, il attendra les livrables suivants :

- deux (2) notes conceptuelles des séminaires révisés, renseignant sur :
 - l'attractivité du séminaire, sa pertinence et son positionnement par rapport aux besoins de compétence des agents de l'Etat ;
 - l'impact visé sur les auditeurs (public cible, connaissances, compétences, etc.) ;
 - la pédagogie à déployer (méthodes d'enseignement et d'apprentissage, tendances émergentes dans l'enseignement des modules dispensés dans la formation, méthodes d'évaluation, etc.) ;
 - le plan de contenu des séminaires ;
- une note d'orientation et recommandations pour transformer ces séminaires en certificats ;
- un Powerpoint présentant les principaux résultats ;
- un rapport final d'exécution de la mission.

IV. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée privilégiera une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes. Elle procédera par les étapes suivantes, sans s'y limiter :

- diagnostiquer les deux (2) séminaires à la lumière des besoins en compétences de l'administration publique;
- réaliser une revue documentaire approfondie et tirer les meilleures pratiques du benchmarking en vue d'atteindre les objectifs visés par la mission ;
- concevoir les principaux livrables attendus en interaction avec le Comité de supervision de la mission et la comité pédagogique du CESAG
- rédiger un rapport provisoire et concevoir et fichier Powerpoint présentant les principaux résultats des travaux ;
- animer un atelier de restitution et de validation des résultats des travaux ;

- rédiger un rapport final de la mission qui intègre les observations et amendements issus de l'atelier de restitution.

V. Délais

Le mandat s'étendra du **25 octobre au 30 novembre 2023**.

Un atelier de restitution des résultats des travaux est prévu **du 28 au 30 novembre 2023**.

Il sera possible de demander une adaptation des documents finaux.

VI. Qualification et expérience souhaitée

Pour réaliser avec qualité la mission, il est recherché un/des universitaire(s) remplissant les conditions souhaitées ci – après :

- être spécialisé en administration publique, études du développement, gestion de projets et programmes ou dans un domaine connexe ;
- avoir une expérience prouvée en conseil pédagogique, enseignement des adultes, développement de curriculum de formation, diagnostic et assurance qualité de programmes de formation, etc. le tout dans l'enseignement supérieur ;
- avoir une excellente maîtrise de la conception pédagogique, du développement de contenus, de l'articulation pédagogique ;
- avoir une bonne connaissance des normes nationales et internationales d'accréditation, des enjeux liés au développement des compétences des agents de l'Etat et les meilleurs pratiques à travers le monde ;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

VII. Modalité de soumission des candidatures

Les dossiers de candidatures contiendront les éléments suivants :

- une lettre de candidature ;
- un CV détaillé (maximum 3 pages).

Les dossiers de candidatures complets sont reçus **au plus tard le 24 octobre 2023 à 17h00 GMT** à l'adresse ***projetgiz@cesag.edu.sn***

La sélection se fera sur la base de la pertinence du profil et peut inclure au besoin un entretien.